Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183875

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peine de cacher ses « vineuses émotions » sous l'esprit que donne la liqueur pétillante.

C'est l'éternel « il n'y en a point comme nous »... pour boire.

Sans doute, les Vaudois boivent beaucoup, boivent trop. Mais franchement est-ce un titre de gloire? Si oui, Oyex a raison. Si non, je regrette qu'il n'ait pas cru devoir rafraîchir notre sentiment national à des sources plus pures que le verre et la bouteille.

Peut-être ai-je une trop haute idée du titre de poète, de chansonnier national; mais il me semble qu'il oblige celui qui le porte à une certaine responsabilité morale.

Le chansonnier est un semeur. Il ne sait pas combien de grains porteront des fruits; mais, de lui seul dépend que ces fruits soient bons ou mauvais.

Thermes de Lessus, 23 août 1876. L. C.

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu le morceau publié dans les *Causeries du Conteur vaudois*, sous le titre : « Les eaux du Léman ou la mappemonde qui penche, » j'ai pensé que peut-être vous accorderiez une place aux couplets suivants, chantés dimanche dernier par un Lausannois dans un banquet qui réunissait, à Genève, les principales loges maçonniques de la Suisse romande. Si ces couplets n'ont pas de mérite littéraire, ils ont peut-être quelque actualité.

Veuillez croire, Monsieur, à l'affectueuse considération de votre ancien abonné. M. L.

Vous le voyez, chers amis de Genève,
Nous répondons nombreux à votre appel,
Car la discorde, à Lausanne, fait grève
Devant les nœuds d'un lien fraternel.
La *Liberté*, jeune loge écossaise
Sous l'*Alpina*, ce drapeau respecté,
S'est abritée et respire à son aise
Près d'*Espérance* et *Cordialité !*

Nous vous avions donné notre promesse
De prendre part à ce charmant festin,
Et c'est le cœur plein de vraie allégresse
Que nous allions au bateau ce matin.
Par-ci, par-là, sur notre gai passage,
Des curieux que nous ne connaissons,
Disaient tout bas : « Ils ont mauvais visage;
Venez donc voir : ce sont des francs-maçons !! »

Puisqu'aujourd'hui l'amitié douce et tendre
Nous réunit si fraternellement
Ne pourrions-nous pas ici nous entendre
Sur le conflit des eaux du lac Léman ?...
O Genevois, vous ne sauriez le croire,
Ce bleu liquide a pour nous peu d'appas;
A vos voisins, ne faites donc pas boire
Tant d'eau qu'hélas ! ils ne digèrent pas.

A ce conflit sachez mettre une trève
Montrez-vous donc un peu plus généreux !
Pourquoi vouloir étendre au loin la grève
Pour inonder Vevey, Clarens, Montreux?...
Paix aux côteaux que le soleil caresse,
A ces côteaux dont nous sommes jaloux;
Car si Bacchus se fâche et les délaisse
Vous souffrirez de la soif plus que nous!

Puisque je vois que nos loges sont fières
De travailler au bonheur des humains,
Efforçons-nous d'enlever les barrières
Qui trop souvent entravent nos chemins.
Pour ramener la paix dans le ménage,
Et pour chasser les sentiments aigris,
Abaissez donc le funeste barrage
Qui dès longtemps nous fait des cheveux gris !

Buvons nos vins blancs.

En fait de vins, nous sommes des enfants gâtés; nous sommes beaucoup trop difficiles sur le choix des produits de nos coteaux et nous en critiquons peut-être injustement les prix. Car si parfois nous payons cher, nous sommes largement compensés par la confiance avec laquelle nous pouvons approcher le verre de nos lèvres. Il n'en est pas ainsi lorsque nous buvons les vins rouges de France, témoin les lignes suivantes empruntées à une pétition que le syndicat des vins de Paris vient d'adresser au ministre de l'agriculture et du commerce :

« La coloration artificielle des vins a pris, depuis la récolte de 1875, des proportions vraiment inquiétantes, tant au point de vue du renom, de la qualité et de l'avenir du vignoble français, qu'eu égard à l'hygiène et à la morale publique.

» Jusqu'à ces derniers temps, ce procédé constituait un abus fâcheux; il menace de devenir un danger et un scandale si vous ne prenez les mesures nécessaires pour le faire cesser.

» Autrefois, en effet, on employait des matières végétales à peu près inoffensives, et d'ailleurs ceux qui s'adonnaient à ces mélanges n'étaient qu'une infime exception dans le monde vinicole. Aujourd'hui on ne craint pas de s'adresser aux poisons, et c'est par centaines de kilogrammes que se manipulent la fuschine arsenicale, la décoction de sureau alunée, les sucs purgatifs ou drastiques d'hièbe, de phytolaca. etc. Et l'on voit à la quatrième page des journaux, et sur tous les murs avoisinant les gares du Midi et de l'Est, s'étaler à l'envi la vente de ces teintures vénéneuses. »

Voici, en outre, quelques détails sur cet objet, empruntés aux *Annales d'hygiène :*

« Paris, Rouen et Beziers sont aujourd'hui les grands centres de fabrication ou de manipulation de ces matières colorantes. Elles se consomment surtout dans les départements de la région méditerranéenne où se pratique le plâtrage et qui donnent à eux seuls plus du tiers de la quantité de vin récolté en France. C'est surtout à Beziers, à Narbonne et dans leurs environs, ainsi que dans le Roussillon, que ces pratiques se sont le plus répandues. Dans le seul village d'Ouveilhan (Aude), il s'est vendu l'année dernière 40,000 fr. de cochenille amoniacale, livrée par un seul épicier de Narbonne. Dans